

# Rue de l'Avenir

Bulletin publié par le Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation (GCR) 2/88, 5<sup>ème</sup> année

## La modération, une affaire de communication

En relisant les précédents "Rue de l'Avenir", on peut se rendre compte de l'évolution prise par le concept de modération de la circulation et de sa pénétration dans les milieux suisses concernés par le trafic motorisé et l'aménagement du territoire.

Fait indéniable, des textes de lois (LCR, LAT, LCPR, LPE) aux normes des professionnels de la route, toute une série de mesures découlant de ce concept de modération est ainsi recommandée aux élus et aux Administrations.

Autre acquis et non des moindres : les effets bénéfiques des aménagements modérateurs pour combattre la "fatalité" des accidents routiers sont reconnus au même titre que les informations préventives destinées aux enfants et aux adultes.

Rétrécissement ou rehaussement de la chaussée, trottoir traversant, sont autant de mesures qui offrent l'avantage de répondre à des problèmes de sécurité immédiats (notamment sur le chemin de l'école).

C'est cette version minimale du concept de modération qui prévaut le plus souvent dans nos contrées.

Des trois projets présentés dans ce numéro, ceux de Versoix et de Chêne-Bourg se rapprochent de cette version, du moins à leur lancement. Car, par la suite, les initiateurs ont vite pris conscience de la nécessité d'une approche plus



Quelle information glisser dans cet espace pour susciter une conduite responsable ?

globale. A Choulex (le troisième projet présenté) le déplacement vers une version plus optimale de ce concept est encore plus net. Il ne s'agit plus ici d'aligner une série de mesures empruntées au langage spécifique de la modération, mais d'articuler ce langage avec l'environnement dans lequel il s'inscrit.

Par quel type d'aménagement modérateur, comment mettre en valeur l'espace public pour obtenir de l'automobiliste un comportement "naturellement" adapté aux circonstances ?

Convaincre en douceur requiert la maîtrise du message à transmettre. La "langue de bois" de la modération, c'est-

à-dire l'application systématique de mesures sans préoccupation d'intégration dans l'environnement concerné, n'est pas le meilleur exemple d'information efficace.

A ce titre, la modération est bien une affaire de communication.

Traité comme tel, le concept de modération relevera bon nombre de défis pour améliorer la qualité de l'environnement et la sécurité des déplacements de tous dans les villes et les villages.

Marc Houvet  
Pro Juventute et GCR Genève

### "RUE DE L'AVENIR"

Outil de référence en Suisse Romande pour informer et débattre de l'évolution du concept de modération de la circulation, veut paraître quatre fois par année avec un contenu rédactionnel encore plus dense, utile, stimulant.

"RUE DE L'AVENIR" a donc besoin de nouvelles ressources.

Les 2000 lecteurs du moment peuvent y contribuer.

**Abonnez-vous de suite pour 1989 !**

(voir nos offres en dernière page)



